



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU MUSÉE NATIONAL PICASSO – PARIS

**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
N° 2014 – 18**

**APPROBATION DU MARCHÉ DE MAINTENANCE MULTITECHNIQUE DES
DIFFERENTS SITES DU MUSÉE NATIONAL PICASSO PARIS**

Le conseil d'administration,

Vu le décret n° 2010-669 du 18 juin 2010 portant création de l'Établissement public du musée national Picasso – Paris, et notamment son article 11 alinéa 11,

Vu le décret du 6 juin 2014 portant nomination du président de l'Établissement public du musée national Picasso - Paris - M. LE BON (Laurent) à compter du 13 juin 2014,

Vu le décret n°2006-975 du 1^{er} Août 2006 modifié portant code des marchés publics,

Vu le rapport de présentation du projet de marché n°2013-MNPP-0038-MA-00-00 relatif au marché de services pour la maintenance multitechnique des différents sites du musée national Picasso Paris,

Après en avoir délibéré au cours de la séance du 22 juillet 2014,

Adopte la délibération suivante :

Article unique

Approuve l'attribution du projet de marché n°2014-MNPP-0038-MA-00-00 relatif à la maintenance multitechnique des différents sites du musée national Picasso Paris, à la société SECMA PICTET.

Fait à Paris, le 22 juillet 2014

Laurent LE BON

Président

Etablissement public
du musée national Picasso - Paris
18, rue de la Perle
75003 PARIS